



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat
Sous-Préfecture de Narbonne
Mission Environnement

Affaire suivie par : Patricia DUHAIL

☎ 04.68.90.33.72

☎ 04.68.90.43.60

Courriel : patricia.duhail@aude.pref.gouv.fr

Narbonne, le - 6 AVR. 2009

Le Président du Comité Local d'Information
et de Concertation de la zone industrielle
de Narbonne-Malvési

à

Mesdames et Messieurs
les membres du comité
(destinataires in fine)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du comité local d'information
et de concertation de la zone industrielle de Narbonne-Malvési qui se tiendra :

**le 21 avril 2009 à 14 heures
à la Sous-Préfecture de Narbonne**

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est :

- Présentation du bilan annuel de l'usine COMURHEX (situation réglementaire, retour d'expérience sur incidents, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés)
- Synthèse de l'étude radio écologique
- Inspection DRIRE sur le site en 2008
- Information sur démarche PPRT
- Espace de discussion

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Jean MAHENC

Membres du CLIC
- Zone industrielle de Narbonne-Malvési -

- le Préfet ou son représentant ;
- un représentant du service interministériel de défense et de protection civile ;
- un représentant du service départemental d'incendie et de secours ;
- un représentant du service chargé de l'inspection des installations classées ;
- un représentant de la direction départementale de l'équipement ;
- un représentant des services chargés de l'inspection du travail, de l'emploi et la formation professionnelle.

- le maire de la commune de Narbonne ou son représentant,
- le maire de la commune de Moussan ou son représentant,
- le président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise (CAN) ou son représentant,
- le conseiller général du canton Narbonne Ouest

- le directeur de la société Comurhex
- le responsable Sécurité et/ou Environnement de la société Comurhex
- le directeur de la société SLMC (Société Languedocienne Micron Couleur)
- le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne ou son représentant.

- le président de l'association ECCLA ou son représentant,
- le président de l'association Narbonne Environnement ou son représentant,
- le président du Syndicat de la Plaine de la Livière,
- Madame Lilian SERRE,
- Monsieur Rémi IBANES.

- Monsieur André NAVARRO, représentant de la société Comurhex désigné par la délégation du personnel du CHSCT
- Monsieur Christian COMBY, représentant des salariés des entreprises sous-traitantes participant au CHSCT inter-entreprises

Personnes invitées :

- Le président du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude ou son représentant,
- Mme ROQUE.